

عن أبي هريرة رضي الله عنه ، قال: قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : «إذا صلى أحدكم الركعتين قبل الصبح، فليضطجع على يمينه»، فقال له مروان بن الحكم: أما يجزئ أحدنا ممشاه إلى المسجد حتى يضطجع على يمينه، قال عبید الله في حديثه: قال: لا، قال: فبلغ ذلك ابن عمر، فقال: أكثر أبو هريرة على نفسه، قال: فقل لابن عمر: هل تنكر شيئاً مما يقول؟ قال: «لا، ولكنه اجتراً وجبنا»، قال: فبلغ ذلك أبا هريرة، قال: «فما ذنبي إن كنت حفظت ونسوا».



Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque l'un d'entre vous a accompli les deux cycles de prière avant la prière de l'aube,



qu'il s'allonge sur le côté droit. ». Marwân ibn al-Ḥakam lui dit : « Ne suffit-il pas que quelqu'un marche jusqu'à la mosquée, pour qu'il doive encore s'allonger sur le côté droit ? » `Ubaydullah a dit dans son récit : « il dit : "Non !" ». Il dit : « Cela parvint à Ibn `Umar, qui dit : "Abû Hurayrah en a trop fait !" ». Il dit : « On dit à Ibn `Umar : "Renies-tu quelque chose, dans ce qu'il dit ? - Il dit : Non, mais il a osé et nous avons hésité ! - Quand cela parvint à Abû Hurayrah, il dit : Est-ce de ma faute, si j'ai retenu et qu'ils ont oublié ?" »

---

Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad

Jugement : Authentique